



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE GARAC OBTIENT L'HABILITATION CQP ANCIENS VEHICULES ET HISTORIQUES

Pour la Région Ile de France, la Profession a choisi le GARAC pour ouvrir les deux formations nouvellement créées en réparation de véhicules anciens et historiques.

Le CNPA et l'ANFA l'annonçaient dans la presse ces derniers jours. Quatre établissements situés dans les régions Occitanie, Île-de-France, Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes ont été sélectionnés pour préparer les premières sessions des CQP « Mécanicien-réparateur de véhicules anciens et historiques » et « Tôlier véhicules anciens et historiques ».

C'est donc la candidature du GARAC qui a été retenue pour la Région Ile de France.

Pour le Président du GARAC, Raymond Vié, « C'est pour nous une excellente nouvelle d'avoir été choisis. Mais l'heure est à la modestie. Nous n'avons pas la prétention d'avoir la science infuse. Contrairement aux apparences, la formation à la réparation de véhicules anciens et historiques demande beaucoup de savoir-faire et de connaissances. Nous allons marier le savoir-faire de nos enseignants avec celui d'experts de ces spécialités dont la longue expérience est irremplaçable. Cela va créer une dynamique extraordinaire et satisfaire pleinement les jeunes et moins jeunes qui s'inscrivent à ces deux formations et qui sont de véritables passionnés des véhicules anciens ».

Outre les compétences humaines, le GARAC s'est doté de matériels et de véhicules anciens et historiques pour ces formations en alternance. Une démarche inscrite dans la dynamique du rassemblement de véhicules anciens et historiques « les 3 heures du GARAC ».